PQ 1875
.N3 M3
Copy 1

PQ 1875
.N3 M3
Copy 1

LIBRARY OF CONGRESS.

CHAP. PQ1875

SHELF. N3M3

UNITED STATES OF AMERICA.

9—167

40056

LE

MARFORE

Tirage à 70 exemplaires numérotés :

60 papier vergé;
6 grand papier de Hollande;
4 papier de Chine.

N° 27

Bruxelles, typ. de M. Weissenbruch, imp. du Roi.

LE

MARFORE

DE

GABRIEL NAUDÉ

PARISIEN

PARIS
LIBRAIRIE DE L'ACADÉMIE DES BIBLIOPHILES
10, rue de la Bourse, 10

BRUXELLES
LIBRAIRIE EUROPÉENNE DE C. MUQUARDT
Place Royale

1868

PQ1875
.N3M3

34999

LIBRARY OF CONGRESS,
1899
CITY OF WASHINGTON.

NOTICE

Cette réimpression est plus qu'une édition nouvelle : c'est une résurrection. Ce livret, premier ouvrage de la jeunesse de Naudé, est devenu si rare, qu'on commençait à douter qu'il existât.

« Personne ne l'a lu, ni vu », a écrit M. Sainte-Beuve. M. Charles Labitte l'avait vainement cherché dans toutes les bibliothèques de Paris. Enfin Brunet dans son *Manuel* ne fait aucune mention du *Marfore ;* preuve, non pas qu'il l'ignorait, mais qu'il ne l'avait jamais rencontré, son habitude étant de ne parler que des livres

qu'il avait vus et touchés. Le seul témoignage de l'existence réelle de ce livre-fantôme était son inscription en tête du catalogue des ouvrages de Naudé, dressé par le P. Jacob à la suite du *Naudæi tumulus*, et qui se trouve répété à la fin du *Naudæana*.

On a donc quelque raison de considérer comme unique l'exemplaire que nous reproduisons, et qu'un heureux hasard a fait découvrir, il y a quatre ou cinq ans déjà, dans une vente publique à Rotterdam. Bénissons ce hasard, doublement heureux, qui a rendu possesseur de ce volume, *albo corvo rarius*, un amateur intelligent et libéral, supérieur aux étroites manies des bibliotaphes. Grâce à lui, le *Marfore* est assuré de ne plus retomber dans les ténèbres : il a cessé d'être chimérique.

Nous ne nous piquerons pas, à propos de cette mince publication, de refaire l'histoire de la vie et des opinions de Gabriel Naudé. Après les recherches de Ch. Labitte, après le portrait magistral de Sainte-Beuve, Naudé n'a plus rien à réclamer de la critique du dix-neuvième siècle. Quant au livre lui-même, dont le lecteur aura bien vite parcouru les trente et une pages, c'est un ouvrage d'écolier avancé, mais d'écolier ; une thèse dont la rhétorique fait tous les frais, et où il n'y a rien à prendre pour l'historien. Le censeur des libellistes ne cite pas même les noms de ceux

qu'il réfute, ni les titres de leurs écrits. La date de 1620 indique seule qu'il s'agit des libelles publiés contre le duc de Luynes, au moment de sa plus grande faveur, et dont les catalogues de bibliothèques donnent d'assez longues listes. Les principaux de ces pamphlets ont été réimprimés en un volume de plus de cinq cents pages intitulé : *Recueil des pièces les plus curieuses qui ont été faites pendant le règne du connestable M. de Luynes*, avec cette épigraphe : — « Le seigneur des armées, le Dieu d'Israël dit cecy : Voicy, je donneray à ce peuple-cy eau de fiel pour boire, et, pour manger, L'ALUYNE. » (Jeremie IX, v. 15.) Quelques traducteurs de la Bible ont donné ce nom d'*aluyne* à l'absinthe. On juge quel parti les ennemis du connétable ont pu tirer de ce calembourg. Il se trouve, dans le recueil que je viens de citer, une pièce en vers avec ce titre : LES ADMIRABLES PROPRIÉTÉS DE L'ABSYNTHE, nommée des Espagnols *aluzna*, des Italiens *assentio*, des Allemands *wermuth*, des Polonois *fyolin*, des Arabes *assintium*, et des François l'*herbe de l'aluyne;* etc.

Naudé avait vingt ans quand il publia le *Marfore;* et dans ce premier ouvrage il se montre déjà tel qu'il fut toute sa vie : partisan de l'autorité et du monarque, non pas en enthousiaste, mais en sceptique, jaloux de son repos, et ennemi avant tout du trouble et de la multitude.

En politique, il en était resté aux idées d'Aristote : la Politique pour lui était un art, l'art de gouverner les hommes. Cet art, il devait plus tard en donner les règles, et en dresser la bibliographie.

Pour le moment et à cet âge de vingt ans, sa colère contre les faiseurs de libelles lui vient d'un besoin de paix et de protection. Il en veut aux politiques, qu'il appelle quelque part « maquiavellistes », comme à des brouillons qui se mêlent de ce qui ne les regarde pas, et qui empêchent les honnêtes gens de travailler et de chercher fortune avec les livres. On n'a, suivant lui, nul compte à demander au souverain ; on ne lui doit que l'obéissance. Il est maître absolu de ses dons, comme Dieu de ses grâces, sans que personne ait le droit d'en critiquer ni d'en limiter l'usage. Peut-être entrait-il dans ce zèle contre les mécontents et séditieux quelque désir secret de faire sa cour aux grands et de se pousser en haut lieu. Naudé, on le sait, ne fuyait pas les patrons, et pour ce premier coup il n'aurait pas trop mal réussi, s'il est vrai, comme on le dit, que c'est sur la lecture du *Marfore,* et en raison de l'érudition dont il fit preuve dans ce court ouvrage, que le président de Mesmes le prit pour son bibliothécaire.

Après tout, cette soif de paix et de loisir se comprend chez un homme d'étude, à la suite des

longues guerres et des dissensions dont le souvenir était encore récent. Cette ère calamiteuse fermée en 1593 par l'abjuration de Henri IV, Naudé craint de la voir se rouvrir ; et il estime que mieux vaut pour le paysan payer double taille et *taillon* (p. 29), que de recommencer à loger des gens de guerre et à se défendre contre les pillards. Somme toute, libéralité excessive du prince, abus d'autorité, déprédations des favoris, lui semblent moins préjudiciables à l'État qu'une guerre de trois mois.

Son argumentation, qu'il serre par moments et divise point par point, comme un prédicateur, s'échappe le plus souvent et se fourvoie à travers les citations et les preuves historiques. Sous ce rapport, à cause de l'abondance et de la diffusion (non pas confusion) on peut dire que le *Marfore* est vraiment l'œuf du *Mascurat,* ce livre extraordinaire, prodige d'érudition désordonnée, où l'on trouve tout, pourvu qu'on n'y cherche rien. (Qui nous donnera jamais un sommaire, un index analytique du *Mascurat !*)

Les conclusions de Naudé sont au reste des plus clémentes. Malgré les exemples qu'il rapporte de châtiments terribles infligés aux murmurateurs et aux rebelles, il ne requiert contre ses contemporains ni rigueurs, ni supplices. Le seul rempart qu'il veuille opposer aux assauts tumultueux de la fureur des libellistes, c'est le

mépris : « Bannissons de nous la curiosité, laquelle nourrissant ces petits serpenteaux, leur donne courage de se multiplier tous les jours de plus en plus... » Une liberté de la presse mitigée par l'indifférence publique; il est impossible d'être plus doux.

Nous n'ajouterons que peu de mots, sur la condition de l'exemplaire qui a servi de *copie* pour cette édition. C'est un petit in-octavo de vingt-deux pages, très proprement relié en parchemin, avec décuple garde de papier fort. Il a appartenu à divers amateurs qui ont attesté sur les feuilles de garde sa rareté et sa valeur. L'un d'eux déclare que cet exemplaire est à sa connaissance le seul qui existe dans le pays (les Provinces-Unies). Le plus important de ces amateurs paraît être un capitaine Michiels, lequel certifie le livre collationné et complet, et dont les armes gravées sont collées au revers de la couverture : un vaisseau au pavillon hollandais, en mer, encadré dans un cartouche, avec la devise : *Medio tutissimus ibis*. La gravure est signée *L. Fruytiers, sculp.*

Il a passé, — je parle du livre — le 30 novembre 1863, à Rotterdam, à la vente de la collection Hoog Van Fraar, et portait le numéro 1250 du catalogue. — Il s'est de nouveau montré en vente publique, à Bruxelles, le 5 mars 1868.

Le possesseur actuel est un érudit zélé, mais

aimant l'anonyme, auquel on doit plusieurs publications faites, depuis quelques années, à l'étranger, avec beaucoup de soin et de curiosité.

CHARLES ASSELINEAU.

LE MARFORE

OV

DISCOVRS

CONTRE LES LIBELLES.

QUÆ TANTA INSANIA, CIVES?

par G. N. P.

A PARIS

CHEZ LOVYS BOVLENGER, RUE S. IACQUES,

A L'IMAGE S. LOUYS.

M. DC. XX

LE MARFORE

OV

DISCOURS CONTRE LES LIBELLES.

Custodite vos a murmuratione quæ nihil prodest, et a detractione parcite linguæ.

C'est à bon droit que j'ay tracé les premières lignes de ce discours par les vers d'Alain Chartier, en sa *Dame sans Mercy* :

« Male bouche tient bien grand' cour,
Chacun à mal dire estudie. »

Puisque contre la nature d'vne populace laquelle le plus souuent s'abandonne à autant d'opinions que la mer est agitée de diuerses bourasques et tempestes, chacun conspire maintenant à coucher la médisance

Scinditur incertum studia in contraria vulgus. VIR. Æneid. II, 39.

sur le papier des nouueautez, pour l'ampraindre plus facillement ès esprits de ceux qui allechez par ce miel de curiosité ne recognoissent le venin de ces pernicieux effets qu'au préalable ils ne taxent leur peu de iugement et mecognoissent leur trop grande inconstance ; sans toutefois que personne iusque à present se soit montré pour faire bouleuart et resistance à ce torrent de callomnie, ou qui ait eu la hardiesse, s'armant de la raison, de s'opposer à ceste multitude de libelles, et à esleuer un phare, lequel conduisant au port de la verité, dissipât les tenebres de l'ingnorance, soubs la faueur desquelles ces escrips medisans croians scauoir : « Id quod in aurem rex reginæ dixerit, quod Iuno fabulata est cum Ioue ; » et pour le faire court : « Quid toto fiat in orbe, » volent et desrobent la bonne renommée de leur Prince, aigrissent les esprits de ses peuples contre luy, & taschent par ces pommes de discorde de les preparer à une gigantomachie et rebellion manifeste, ou comme ces hommes de Cadmus, à se ruiner eux mesmes par tumultes & séditions ; c'est

PLAUT. In Trinum. I, 2, 318.

IVVENAL. Saty. VI, 402.

pourquoy, lassé de dire auec le poëte satyrique :

« Semper ego auditor tantum, nunquam ne reponam,
Vexatus toties rabiosæ murmure linguæ *; »

IVVENAL. Saty. I.

Je romperay mon silence, et pour n'estre veu asymbolos & sans dicton parmi ceste multitude d'escriuains, ou comme disoit Diogène : « Inter tot operarios cessator », courant au plus prompt remède qui est la plume, fidelle messagère de nos conceptions, ie prepareray vn remede cordial & andidote pour résister au souffle de ces basilics, lesquels s'accommodant à nos passions comme le polype et cameleon font aux couleurs, ou les feus folets au mouvant de nostre corps, nous conduisent en fin dans des abismes de folles opinions et maximes eronees, nous faisant succer vne Iliade de malheurs parmi le laict de la curiosité, imitant en cela le scorpion, lequel auparauant que picquer ceux qu'il trouue endormis, semble par ses embrassements les vouloir caresser,

Mordebit ut coluber, et sicut regulus venena diffundet. Prov. xxiij. 32.

Venena non dantur nisi melle circumlita, et vitia non decipiunt nisi sub specie virtutum.

* Naudé donne, pour sa thèse, une variante au second de ces vers, dont le texte est :

« Vexatus toties rauci *Theseide* Codri. »

ou plutost au crocodile qui contrefaisant la voix d'vne personne affligée, fait tomber les passans dans les pieges qu'il leur dresse pour plus facillement les deuorer : estant bien certain & du tout indubitable que ces animaux ne sont plus à craindre et redouter que ces pernicieux cahiers et libelles, desquels le nom seul ayant tousiours esté odieux, fait que l'on les interprete soudain en mauuaise part, & que comme ayant le foin en corne, on se doit donner de garde de leur trop grande familiarité. Le libelle de repude, ancien instrument de la separation de mariage parmi les Iuifs et Romains, comme aussi celuy qui s'appelle d'Herodien *Libellus absolutionis,* que Plautien donna au tribun qui auoit commandement de tuer les empereurs Seuere & Antonin, & que les tyrans avoient coustume de donner aux ministres de leurs cruautez barbares, pouroient seruir de base et fondement à ceste verité, laquelle outre plus est confirmée par le mauuais bruit que se sont acquis *Libellus famosus* en droict, *Libelli sybaritici,* dans Martial, et le nombre infiny de ceux qui courent

Deut. *chap.* 14.

Iosephi, *li.* 4. Ant. Jud.

Li. 4, *de son Histoire.*

Epig. 96, *lib.* 12.

aujourd'huy, lesquels n'estans de meilleur alloy que les precedens, l'on peut appeller auec Erasme « dentatissimos », veuque comme les chiens diogeniques ils n'ont rien que la dent pour mordre, comme les guespes l'esguillon, comme les flutes (auxquelles Demades comparoit les Atheniens) le son, ou comme les serpens et couleures le siflement; estans remplis de calomnies, impostures, blasphesmes & meschancetez; mis en lumière sous tiltres friuols, fincts & suposez; sans nom de l'autheur ou de la ville, & beaucoup moins de l'imprimeur, de sorte que nous pourions iustement vsurper la complainte d'Erasme en son traicté de la langue : « Olim periclitabatur qui nomine suo prodito libellum famosum euulgasset; nunc passim ludunt libellis anonymis aut fictos titulos præferentibus, quibus sic a sese depellunt periculum, ut innoxios aspergent infamia; » leur impudence estant paruenuë iusques là, que comme dit le mesme : « Ipsas etiam sacras litteras torquent ad maledicentiam, deprauant Euangelium, deprauant Mariæ canticum, ad virulentiam ac men-

Musæi pathicissimos libellos qui certant sybariticis libellis. Epistola ad Germanos.

Strobée, *liu.* 2, de l'Impud.

dacem obtrectationem ; » ce qui contreuient toutesfois à l'honnesteté publique, à la reuerence que nous deuons à ces sacrés registres & à l'expresse inhibition & defence du concile de Trente, lequel, au paragraphe premier de l'impression des liures, deffend absolument la publication de tels libelles, dignes du feu plutost que de la veüe des hommes, tels que sont aujourd'huy ces Centons, Colloques, Aduis, Lettres, Echos, Harangues, Remonstrances, & autres de ceste sorte, lesquels se tirent de la poche, ne se donnent qu'entre amis, se vendent en secret, s'achettent bien cher, ne vallent rien, & sont encore plus mal faits, comme venant des mains d'vne populasse rude, ignorante & mal polie, laquelle se laissant conduire

Nullus liber in posterum excudatur qui non in froute nomens cognomen et patriam præferat autoris.

« Vt neruis alienis mobile lignum, »

HORAT. Saty. II, 82.

est plutost emportée des tourbillons du mensonge que du doux zéphyre de la vérité, & des bouillonnantes vagues de la haine & médisance, que du calme souhaitable de la raison & équité. Les passions de laquelle se recognoissent, comme en vn miroüer, en ces

fruicts abortifs de sa mauuaise volonté, dans lesqueis on ne recognoist que confusion, qu'ironie, que sobriquetz & moquerie ; rien de sérieux, de sage ou de modeste, veu que des trois partyes de modestie remarquées par S. Thomas en sa *Somme*, asçauoir l'ordre, l'ornement & la brieueté, pas vne ne se rencontre en ces remonstrances, mais au contraire rien qu'imprudence, impudence & temerité non-pareille ; puisque les autheurs d'icelles faisant rampart (combien que mal à propos) de cette maxime de Tybère : « In ciuitate libera, liberæ debent esse hominum linguæ, » & se confiant en l'étimologie du mot grec *parrèsia* qui en françois signifie audace et liberté, selon le poëte ancien :

Vnde modestia exulabit, ibi regnare impetum est necesse. PETRAR. Dial, 34, *lib.* 2.

« Et se Parrisios dixerunt nomine Franci,
Quod sonat audaces ; »

GUILLELMUS ARMORICUS. Philippid. *lib.* 1.

ils preignent la hardiesse, comme vn Thersite au sixiesme de l'Yliade, & un Drance en l'vnsiesme de l'Eneide, de censurer leur Prince, reprendre en luy ce qu'ils ne blament en eux, & vouloir regler ses actions aux caprices de leurs volontés ; voulant peut-estre imiter en cela ces censeurs de la Chine,

TRIGAUT, *l.* 1, de l'Hist. chin.

Chap. 3, *l.* 3, de l'Horloge des Princes.

ou bien ce païsan du Danube, lequel, selon Gueuare, vint de ce quartier si reculé proposer en plein Sénat ses raisons, & déclarer à l'empereur mesme les abus qui se commetoient par ses officiers en ce pays là. A la verité, si nos brouillons d'escriuains avoient la prudence de ces censeurs chinois, qui estoient tous vieillards, rompus & cassés aux affaires, & qui ne donnoient carrière à leurs plumes que pour retenir leur Prince dans les bornes de la nature ou luy donner aduis de choses qui n'estoient de moindre conséquence, ou qu'ils alassent de pair en affection et bonté auec ce paysan qui auertissoit l'empereur & tout le senat de chose auparauant à eux incogneüe, véritablement i'embrasserois leur party, louërois leur zele, & ferois grande estime de leurs vertus; mais voyant tout le contraire s'ensuiure, que leur iugement est troublé, leur langue ambiguë, leur raisons nulles ou mestrisées de leurs passions, & que pour parler avec le poëte, d'vne telle troupe de censeurs à la douzaine :

Intererit multum Davusne loquatur an heros. HORAT. de Arte poet. 114.

« Nusquam recta acies, liuent rubigine dentes,
Pectora felle virent, lingua est suffusa veneno ; »

veu que par leur babil & audace effrenée, il soustiennent le blanc estre noir & rendent le noir blanc, haussent et baissent qui bon leur semble, donnent le tort à qui leur plaist, disent ce qui n'a esté & jamais ne sera, se pleignent à tort & sans cause, & pour le faire bref :

Dicunt malum bonum et bonum malum, ponentes tenebras lucem et lucem tenebras, ponentes amarum in dulce et dulce in amara.

« Delphinum siluis appingunt, fluctibus aprum ; »

Horat de Arte poet. 30.

je ne puis que ie ne blasme grandement, voire mesme que ie ne condamne l'impudente & trop audacieuse liberté de ces libelles, desquels l'on pourroit dire auec raison que :

« Centauri in foribus stabulant Scyllæque biformes ;
Disponunt enses, et scuta latentia condunt ; »

puisque, selon l'Escriture : « Verba impiorum insidiantur sanguini, » & que leur dessein ne vise à autre but qu'à mutiner vne populace, susciter de nouueaux troubles & remumens, brouïler les affaires & (comme les pescheurs d'anguilles) troubler l'Estat pour se hausser sur ses ruines, reuestir de ses despouïlles, & enrichir par sa paureté ; ne considerans point le péril qui git à mettre le feu ès quatre coings de ceste

Prouerb. 12, cap.

grande ville, faire briser cest Hippolyte de la France par leurs monstres de calomnies, & ietter les flambeaux de sédition dedans vne matière laquelle n'est que trop subite à prendre, trop furieuse en ses embrasemens, et tres dificile à esteindre ; ce que recognoissant nostre Caton françois, il n'a voulu obmettre de coucher en ces preceptes ceste intruction si loüable, pour seruir tousjours de mémoire à ces seditieux :

PERRAC, Quatrain XCVII.

« Plus que Scylla c'est ignorer les lettres,
D'auoir induit les peuples à s'armer :
On trouuera, les voulant désarmer,
Que de subiects ils sont devenus maistres. »

Combien que ce soit à tort et injustement que tant de plumes entrent en lice & s'efforcent de redresser à la voye ceux qui ne sont esgarés, d'induire à repentance les innocens, et donner conseil à celuy qui ne le voudroit receuoir d'eux, bien moins escouter leurs censures, veu que selon le dire de l'Ecclésiaste : « Nemo potest dicere principi : Cur ita facis? » & que nous lui debuons obeir, non pas moins en approuant ce qu'il luy plaist que en nous rendant

CASSANEUS, 34, *Cons. li.* 5. Catal. Glo. mund.

soupples à l'exécution de ses commandemens. C'est pourquoy le plus expedient moyen qui se présente pour les réduire eux-mesmes à la raison, & leurs esclaircir les yeux de ces tayes de fausses opinions, est de leur monstrer le peu de suiect qu'ils ont de semer tant de calomnies, puisque le principal cahier de leur remonstrance est fondé sur ce que :

« Vitis in Alpheo : ternos ex ære lebetes
Signatosque vtres, injussi nectaris vnda
Impleuit. »

FRANC. GARASSUS, de Sacris Rhemen.

Et c'est sur ce suicet que nos troisièmes Catons donnent carrière au torrent de leurs medisances, coupent le filet de leur silence, pour faire paroistre le venin de leurs conceptions, & font monstre & parade de leur sourcilleuse témérité, publiant partout que les faueurs de Sa Maiesté sont immodérées enuers ses favoris, que tout se gouuerne par leur moyen, qu'il tirent toutes les finances à eux, & qu'ils se rendent trop puissants dans le royaume, s'esgallant au plus grands de la cour, & marchent de pair auec eux. Mais ie leurs demanderois volontiers s'ils ne reco-

Venenum aspidum sub labiis eorum. Psal. 52.

gnoissent pas que Sa Maiesté voulant soulager le soing qu'elle prend à la conduite de ce grand nauire de la France, par le plaisir et contentement qu'elle reçoit de la communication familiere de certaines personnes qu'elle cherit et affectionne particulièrement, elle les doibt rendre recommandables en quelque chose & recompenser de quelques vnes de ses faueurs, puisque la planette de Iupiter estant la principalle des trois fortunées, a d'autant plus de force d'envoier ses influences sur les choses qui luy sympathisent, que plus elle est en ses angles aurientaux, & qu'elle a de coustume de rendre les personnes heureux et fortunés qui se seruent à propos de son image faicte suiuant les reigles qu'en donne l'Astrologie, & l'autheur de la *Philosophie occulte*. Mais estant tres certain que des trois sortes de biens desquelles les hommes se peuuent vanter, un seul, sçavoir celuy de la fortune, depend de la liberalité des hommes, & les deux autres de ce Iupiter céleste, qui les eslargit à qui bon lui plaist, nous voyons manifestement que Sa Maiesté voulant produire les effects

Lib. 2. Cap. 30, 39.

de sa bien-veillance enuers les créatures qu'elle affectionne, n'a que ce seul moyen pour les recognoistre et rendre plus dignes de receuoir les influences de son amitié, qui est de les aduancer és charges et dignités qui dependent absolument de sa libéralité; laquelle si nous considerons debvoir estre royalle, comme celle d'vn Alexandre, lequel donnant vne cité bien grande & peuplée à vn pauure qui demandoit l'aumosne, disoit qu'il prenoit plutost garde à ce qu'Alexandre debuoit donner, que à ce que ce pauure osoit demander. Il est tres certain que les bien faicts de Sa Maiesté n'outrepassent ces bornes de la raison, d'autant que sa puissance ne pouuant estre esgallée, ses bienfaicts ne le doibuent estre aussi; lesquels sont comme marque et tesmoignage tres assuré de l'auctorité absolüe qu'optiennent les princes et potentatz sur leur subiects; suiuant le dire de cest esclaue à l'empereur ottomand, qu'il n'estimoit vn prince digne de porter le nom de souuerain, s'il n'estoit en sa puissance d'abaisser les grands et hausser les petits, d'espouiller les riches de

Seneca, 2 de Ben.

Busbecquius, *in* Epistolis.

leurs biens, & enrichir les pauures. Et qu'ont plus à dire les censeurs de maintenant, qui voyent cest esclaue esleué à vne des premières dignités de l'empire, pour confirmer cette seulle parolle? Le roy Louys XI, dedans Philippe de Commine, estoit en la mesme opinion, disant qu'il passoit le temps à faire & deffaire, hausser & baisser, donner & oster à qui bon luy sembloit : ce que les princes semblent auoir par imitation du Souverain Monarque, lequel outre que, pour sa bonté et miséricorde, il est appellé dans le pseaume 122 : « Suscitans à terra inopem & de stercore erigens pauperem, » il a aussi de coustume de punir quelquefois les pechez de ceux qui abusent de ses liberalités, le mettent soudain en oubly, & ne le recognoissent pour leur père & bien-faicteur, les rabaissant iusques soubs les pieds de ceux sur les throsnes desquels ils les auoit esleués, estant aussi seuere à punir les meschans que prompt à recompenser les bons. Ces choses estant ainsi & cette maxime de la liberté des princes en leurs actions fondée tant sur le discours precedant que sur ceste sentence

COMMIN. *Cap.* 8, *liu.* 6.

deffinitiue d'Alexandre le Grand, rapportée par Gautier de Chatillon :

« Libera sit Regis et semper salua potestas ; » Alexandreides, *li.* 9.

quelle merueille est ce si ceste poudre philosophale de la royauté, espanchée sur le mercure qu'elle affectionne, le rend susceptible de si riches qualités ? Veu que le firmament et toutes les planettes, enuoyant leurs influences en terre, la recompensent d'une infinité de belles propriétés, et que tous les autres princes & monarques ont vsé de mesme liberalité enuers ceux qui auoient cet honneur que d'estre l'obiect de leur bonne grace.

Ie ne m'amuseray point à faire un long narré et récit de tous les fauoris de ces roys anciens, seulement diray-ie que si les créatures de Guillaume, roy d'Aragon, de ceste royne d'Escoce dont parle Bucanam, *Liu.* 17 *de* l'Hist. d'Escos. de Edouart second, Louys XI, Henry III, Commine, *Chap.* 14, *li.* 5. auec ce pauure Florentin, eussent eu autant de iugement à conduire leur fortune qu'ils auoient eu de bon heur à la faire, ils me seruiroient maintenant de preuue tres cer-

taine pour confirmer mon dire & en soustenir la verité. Mais d'autant que leur fortune fut abbatuë par la mesme rouë qui l'auoit esleuée, nous prendons en leur place Ioseph, lequel pour auoir expliqué le songe du roy Pharaon fut faict le second de son royaume; Lentule qui soubs la faueur d'Auguste amassa quatre mille fois sesterces, qui au rapport de Budé valoient dix millions d'escus; Tatius Rufus, lequel estant de basse condition, soubs le temps du mesme, se vit riche de mille fois sesterces, valant deux millions cinq cens mille escus; et pour n'ennuyer le lecteur par ces anciens prodiges de richesse, nous mettrons en auant celuy qui par son industrie menagea si bien sa fortune, soubs Catherine de Medicis, que ses reiettons sont maintenant des plus florissans de ce royaume, & monsieur le duc d'Espernon, pour estre tesmoing suffisant de la liberalité de nos princes enuers leurs fauoris, libéralité laquelle estant le principal ornement d'vne couronne, doibt estre proportionnée à la grandeur de ceux qui l'exercent, comme remarque le

Genesis, *Cap.* 4, 41.

Budé, *liu.* de Asse.

iurisconsulte Chasseneux, en ces mots : « Vt imperialis fortuna omnes supereminet alias, ita oportet principales liberalitates culmen habere præcipuum; » liberalité de laquelle Alexandre faisoit tant d'estat, qu'il donna à Aristote, pour son *Histoire des animaux,* huict cents talens, laquelle somme reduicte à nostre monnoye, monte quatre cens quatre-vingt mille escus; & cet autre Empereur romain, à vn nommé Tirydate qu'il auoit faict venir d'Armenie, vingt mille escus par chascun iour qu'il passa à la cour, & deux millions cinq cens mille escus à son départ, liberalité finalement que nous deuons d'autant plus estimer que moins elle participe de ces deux extremités vicieuses, comme est celle que maintenant Sa Maiesté exerce enuers ses fauoris, laquelle estant beaucoup plus recommandable que les precedentes, comme venant d'vne affection nonpareille & d'vn cœur tres pur & ouuert non seulement à vn mais plusieurs, semble comme singulière & inusitée, auoir esté preueue au ciel vn peu auparavant qu'elle fust executée en terre, par la

Cassan. 8 *Consid.* 5 *part.* Catal. Glo. mund.

Budé, cité, *liu.* 5.

Cardanus, *in* Encom. Neronis.

Galileus, Nunc. sydereus.

descouuerte qu'a faict ce sçauant astrologue de nostre temps, des trois estoilles qui accompagnent perpetuellement la planette de Iupiter, estans logés dans sa sphère, & emportés de son mouuement, comme est maintenant nostre Gerion François, logé & conserué dans la maison de son prince, laquelle estant inuiolable & sacrée, luy seruira d'asile, d'Ancile, & Palladion, pour destourner les efforts de ses ennemys, et de ceste peau de veau marin, soubs laquelle se mettant à l'abry du tonnere de la medisance, il filera en paix le reste de ses iours, sans crainte d'estre aterré par ses calomniateurs, lesquels, non contents de cest effort, veulent persuader par leurs discours, que ne s'estimant satisfaict des liberalités de son prince, il s'efforce de destourner l'argent qui deburoit entrer dans ses coffres & tache par tous moyens de se l'attribuer, ausquels ie respondrois volontiers auec le poëte :

Ivvenal. II, 63.

« Dat veniam coruis, vexat censura columbas. »

Sueton, *in* Vesp.

Puisque les esponges de Vespasian rognent si bien les escus de nostre France

qu'ils ne reviennent à Sa Maiesté qu'au prix de quatorze solz six deniers, comme le tesmoigne Bodin en sa *Republique*, c'est pourquoy, ce n'est pas merueille, si refusans de leurs Estats des cinq cens mille liures, ils les estiment un million d'or, puisque veritablement ils peuuent estre appellés, « ditis officinæ », & qu'ils ne peuuent point entrer en parallele auec ce peu que les fauoris de Sa Maiesté s'attribuent, lequel est grand, à la verité, au iugement d'vne populace. Car tout ainsi que le soleil estant regardé au trauers d'vne nuë, semble beaucoup plus grand qu'il n'est, ainsi ces pauures gens ne cognoissant rien de ces affaires qu'au trauers d'vne nuë espesse de rapports & ouy dires, il ne se faut esmerueiller s'ils amplifient les choses, veu que la Renommée, selon Virgile : « Vires acquirit eundo », & que suyuant l'opinion de Lipse : « Opinio est quæ mala attollit et exagerat, atque cothurnis quibusdam auget. » Mais quoy ! c'est le principal que nous n'auons rien à craindre du costé de ceste nuée, puisque comme le rapporte, de Balde, Chasseneux :

Lib. 6.

C. A. L.

Lib. de Const. II, 19.

Cat. Gl. mundi, par. V, consid. 31.

« Rex Franciæ est tanquam stella matutina in medio nebulæ meridionalis. » C'est pourquoy, cest estoc estant paré, il nous faut repousser les suiuans, sçavoir que c'est vne chose insuportable aux fleurons de ceste couronne de veoir ainsi des nouueaux venus se prevaloir & l'emporter sur eux, et à ce propos, nous ramentoivent l'auctorité trop licentieuse qu'vsurperent anciennement les Maires et Gardes des palais de nos princes, l'exemple d'vn Hugue Capet et autres, et disent qu'il s'en faut surtout donner de garde, ne permettant que l'ombrage de ce gros arbre flétrisse la tige de nos lys florissants. Ie me defenderay donc du premier, assurant qu'il n'en va pas ainsi qu'ils disent, que Messieurs les Princes sçavent assez ce qui est de leur debvoir & ce qui se passe, sans qu'ils ayent affaire de leur conseil & aduis; que iamais la corneille d'Esope ne l'emportera sur les aigles, les taons sur les mouches à miel, ny les barbeaux sur le rosier. Les estoiles sont tousiours plus stables & lumineuses que la lune, laquelle change tous les mois de face; tousiours les

traicts de ces excellentes images seront præférés à ceste Minerue dorée, mais rude et impolie au demeurant; & quant au second & dernier de leur aduis (lequel s'il estoit traicté auec vne modestie requise en cas pareil, ne pourroit estre que tres sainct & salutaire) ie me serviray de la réponse d'Alfonse, roy d'Aragon, en cas pareil : « Cor regum in manu Dei est », & principalement celuy du nostre, lequel, comme filz ainé de l'Église, est tant fauorisé de sa diuine Majesté, que : « Ex omnibus floribus orbis, eligisti sibi Lilium vnum »; c'est pourquoy il est à croire qu'elle ne voudroit permettre que ceste fleur qui luy est si chere vint à estre flétrie par une autre qu'elle auroit esleué & permise pululer auprès d'elle, suiuant le dire du sage en ses prouerbes : « Diuinatio in labiis regis; in iudicio non errabit cor eius. » Toutefois parce que ces raisons ne seront pas peut estre receues de nos politiques (pour ne les point apeller maquiauelistes) il ne sera hors de propos de montrer par d'autres raisons qu'il n'y a rien à craindre de ce costé : la pre-

PANORM. Alphonsi regis dictorum ac fastorum, *lib.* 4.

Esdras, *lib.* 4, *cap.* 5, 24.

Dilectus meus descendit in hortum suum... ut pascatur in hortis et lilia colligat. Cant. VI, 1.

Prov. xvj, 10.

mière desquelles est que nos Roys de maintenant sont tout autres que n'estoient ceux soubs qui ces Maires ont si bien faict leurs affaires; plus courageux, plus discrets, de plus grandes entreprises, plus redoutés, plus prudens, mieux assistez, & pour le faire court, plus dignes de commander à vn monde que ceux là à vne ville, plus capables de disposer vne armée que les autres leurs maisons, & d'autant plus cheris de leurs peuples, qu'au contraire ceux là n'en estoient pas seulement veus et regardés. Ces coups de Maires se faisoient du temps que ces bons Princes, seant en chariots de ramées, traînés peut estre par des bœufs, se montroient vne fois ou deux l'année à leurs peuples, tous rauys de iouyr de leur présence & les pouuoir enuisager, & du temps dis-ie que la simplicité estoit la mère nourice de leurs subiects, & que (comme durant l'aage d'or) on se seruoit plus de faux que d'espées, de plumes que de lances, & de liures que de plastrons; & non pas à ceste heure que les esprits des hommes sont au supreme periode de leurs perfections, &

que si les vns sont subtils à cauer des mines, les autres ne sont pas moins industrieux à les euenter. Davantage, quiconque faisant reflexion sur les histoires anciennes, remarquera comme en vn instant Tybere se defaict de Seianus, Seuere de Plaucian, Commode d'vn Cleander, Matthieu Bouel de Mayon, cet Escossois, de David Riz, & nostre roy d'vn Florentin ; outre plus qu'vn fondeur peut faire quand il luy plaist d'vne belle statuë quelque vase vil & abiect, qu'vn peintre peut d'vn seul traict d'esponge effacer vne piece sur laquelle il aura trauaillé six mois, vn iardinier d'vne seulle secousse arracher l'arbrisseau qu'il aura esté quatre ou cinq ans à cultiver, & un sculpteur briser d'un seul coup de marteau les testes de quelque triple Diane ou Cerbère, il pourra recognoistre que si ces censeurs temeraires n'ont autre suiect pour farcir les liures, ils se peuuent bien taire & sacrifier à Harpocrate, ou bien à la déesse des Romains Angerona, prenant cest aduis pour cadenasser leurs bouches, eux qui se meslent d'en donner aux autres :

Tacit. *lib.* 5. Herodian. 1 et 3. Camerarius *et alii.*

Otho Melander *in* loco scriis.

« Posteriora loqui interdum melius mihi crede,
Quam linguam, dixit rusticus arvicola. »

Aussi bien Demetrius disoit-il plaisamment que quant à ce qui estoit des murmures d'vne populace, il faisoit autant d'estime de ceux qui luy sortoient par en-hault, que des autres qui luy eschappoient par en-bas, ce qui s'accorde auec le iurisconsulte qui dit fort à propos que : « Non attenditur fama quæ a talibus prouenit personis »; c'est pourquoy, auec Philelphe : « linquens ignari murmura vulgi », ie reprendray le fil de mon discours, & ayant monstré toutes ces calomnies estre mises en auant sans causes legitimes ou valables, ie montreray encor que la fin à laquelle elles sont ordonnées ne peut estre que mauuaise, & pire cent fois que le repos duquel nous jouissons à présent. Car ou leurs libelles & remonstrances ont quelques vertus & efficaces, ou elles n'en ont point; si elle n'en ont point, quelle folie est-ce à eux de se rompre la ceruelle à chose qui ne leur tourne à prouffit, mais plùstost à blasme & vitupere? N'est-ce pas imiter la folie des Thraces lesquels decochoient leurs

Sat. 10.

flèches contre les nuës, s'il auenoit que par leur choc ils fissent quelque grondement en l'air; ou celle de ces sonneurs de poesles & chauderons, pour rendre la lumière à la lune naturellement ecclipsée? Mais, n'est-ce pas se priuer de iugement, & se rendre semblables à ces grenouilles bourbeuses lesquelles ne faisant que coaxer, interrompent le doux sommeil de la paix par leurs importunes clameurs, lesquelles sont aussi bien iettées en vain que celles de nos seditieux, qui n'ont l'esprit de recognoistre que s'il y a quelque default en l'Estat, c'est vne playe de Thelephe qui ne recognoist autre medecin que celuy qui l'a faicte, & que pour l'ordinaire les maladies dominées par le soleil sont de plus longue durée que les autres lesquelles sont gouuernées par la lune. Que si leurs libelles ont quelque vertu, ou c'est immediatement par ceste populace, eschauffée & bouillonnante de courroux, ce que pas vn historien n'accordera, ou mediatement par le moyen des princes & seigneurs du royaume, meuz par leurs beaux discours & persuasions, ce qui est encore plus absurde

MANILIVS I, 219, *Seraque in extremis quatiuntur gentibus æra.*

OVID. de Rem. amor.

CARDANUS. *in* Thessalum.

& ridicule que le premier, veu que ces brouillons mesme me confesseront que telles personnes ont d'autres occupations que de s'amuser à lire leurs libelles, d'autres espions que ces grands jaseurs, & de plus fidelles conseillers & mieux sensez que ces ceruelles euentées. Mais donnons leur ce dernier moyen, soudain nous ouurons le temple de Ianus, & fols et aueugles Andubates que nous sommes, nous courons comme les Celtes au deuant du malheur qui nous talonne. Y a il creature si denaturée qui n'aimast mieux passer vne trentaine d'années, voire mesme le cours entier de sa vie, soubs les destinées présentes, que d'endurer six sepmaines durant les facheries & incommodités qui suiuent le moindre bruict d'une guerre ou remument? Nous lassons-nous d'estre depositaires de ce precieux tresor de la paix, qu'il y a vingt huict ans que nous possedons, enviés de nos voisins pour vne si longue garde de ce riche depost, vray Palladion de la France et l'Ancille de nostre Estat? Et quoy! brouillons, vrays boutefeux, ne versés vous pas l'huile

ÆLIANUS, *lib.* 12, de Var. Hist.

sur la breze & l'eau sur le bitume, ne deschirés-vous pas la poictrine du patient pour cognoistre la maladie de ses intestins? Ne faictes-vous pas faire bruis à ceste grande nauirre de la France sur la poincte des escueils de sedition, soubs ombre de la vouloir recalfeutrer? N'estes-vous pas comme ces empyriques qui par la vehemence de leurs drogues tuent les malades? Mais plutost ne ressemblez-vous pas à ces fripons de charlatans, qui pour faire monstre de la grande vertu de leurs drogues, les appliquent sur des personnes qu'ils feignent estre bien malades? Estes-vous si aueuglés des yeux de l'entendement que ne recognoissiés la misère du temps, la liberalité de nostre prince, l'auctorité de ses fauoris, & tous les autres deffauts que voudrés rechercher en l'Estat, ne luy estre si preiudiciables qu'vne guerre de trois mois? Se trouuera-il aucun paysan si denué d'esprit, qui n'aimast mieux que la taille fut doublée & le taillon rehaussé, que de loger des fripons de gouiats une iournée ou deux? N'est-ce pas vouloir couper le filet qui soustient ceste espée sur nostre teste,

pour nous vouloir faire perdre la vie, & comme un autre Samson, chercher nostre sepulture soubs les ruines que nous aurions préparées? Mais quoy ! quelle digue pouroit-on opposer à ces flots boursouflez, ou quelle muraille pouroit rompre coup aux vents impetueux de ces langues effrenées? Marie, sœur de Moyse, fut frapée de la lèpre pour auoir murmuré contre luy; Coré, Dathan & Abiron, pour auoir faict le mesme, furent englotis & precipités vifs aux enfers; quatorze mille six cens des enfans d'Israel sont punis pour le mesme péché; Théocrite est salarié de son brocard contre Antigone par la perte de sa veuë, & un semblable estourdy Chinois fut coupé en mille vingt-deux pièces, sans offenser sa teste, pour auoir medit de son roy. Ces exemples, à la vérité, pourroient persuader aux magistrats de reprimer l'audace de ces escriuains par la séuérité des suplices, le dire commun estant :

Come fit Empedocle contre un vent contagieux.

Numer. XII, XVI.

Trigaut, *de* l'Histoire chinoise.

Cicero, *in* Officiis.

« Oderunt peccare mali formidine pœnæ. »

Remede qui pouroit peut estre retrancher la multitude de ces libelles, mais qui, en

recompense, les rendroit plus furieux & sanglants, estant vne maxime indubitable que en tous cas esquels « furoris excusatio est insanientium multitudo », la seuerité est plus pernicieuse & dommageable qu'vtile et de quelque amendement. C'est pourquoy, voyant que I. Cæsar & Octauian s'en mocquoient, Néron estimé si cruel les suportoit patiemment, & Philippe de Macédoine les recompensoit. I'estime qu'on ne les peut mieux supprimer qu'en les permettant, extirper qu'en les laissant viure, & du tout abolir qu'en les mesprisant, ceste opinion estant tres veritable :

M. F. *in* Octauiano.

« Quod licet ingratum est, quod non licet acrius vrit. »

OVIDIVS.

& que parmy ceste multitude :

« Latius excisæ pestis contagia serpunt. »

D'où nous pouuons coniecturer que le plus souuerain remede & antidote que l'on puisse opposer à ce venin, est de bannir de nous la curiosité, laquelle nourrissant ces petits serpenteaux, leur donne courage de se multiplier tous les iours de plus en plus, voyant qu'ils sont bien receus, cheris & caressés,

Nitimur in vetitum semper, cupimusque negata.

Historien de nostre temps.

& mesme recherchés dans leur naissance; estant tres certain que quand ces escriuains recognoistront le peu de compte que l'on faict de leurs conceptions, ils cesseront de plus se trauailler à bastir des mensonges, ces chymeres de medisance qui ne seruent de rien & sont du tout inutiles, ou qui enseignent & apportent de beaucoup plus violans & dangereux remedes que n'est la maladie & affliction du patient. Et alors iouissans du repos & du temps & de la conscience, nous recognoistrons facilement la deuise faicte du temps des Albigeois par les vieux Chanterres & Romans estre tres veritable, dedans laquelle vn mareschal tout poudreux, suant & halenant, vray hyeroglifique de nos brouillons, battoit vne faux sur vne enclume, auec ces mots :

« Ie gagneray, si ie ne faux,
Plus qu'à faire droict, forger faux. »

Mais le remord de conscience ou la synderese, vestuë en vieille Fée & allignant vne regle, disoit d'vn autre costé :

Historien de nostre temps.

« La droict aura cours et vaudra,
Et à la fin, le faux faudra. »

Et soubs ceste assurance, me mettant à l'abri de ces calomnies soubs le temple de verité, ie souheteray à ces seditieux vne meilleure intention & plus sain iugement, ou que, suiuant la fortune de Perille, ils soient les premiers enseuelis soubs les cendres des embrasemens qu'ils veulent faire allumer par les regnards boute-feux ès quatre coings de nostre France :

« Curantur magni medicis maioribus ægri :
Plebs vel discipulo viuit contenta Philippi. »

FIN

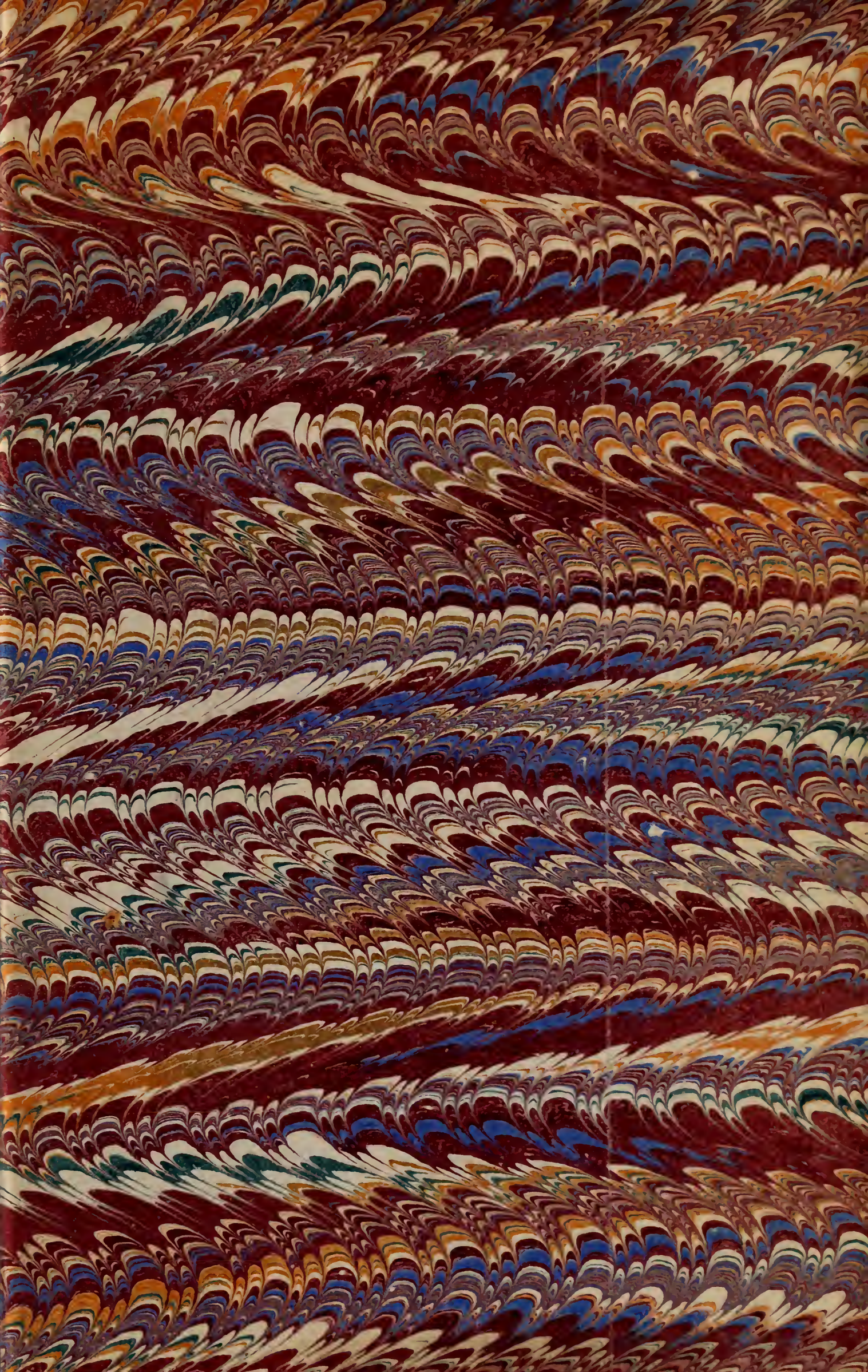

LIBRARY OF CONGRESS
0 021 100 680 8

LIBRARY OF CONGRESS
0 021 100 680 8